



Comprendre et améliorer le fonctionnement de l'association

- Optimiser le fonctionnement de l'association conformément à ses valeurs et ses objectifs
- Déterminer des pistes d'évolution du projet associatif

■ NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Les différentes évolutions que vivent les associations en leur sein ou du fait de leur environnement leur imposent d'être capable d'interroger leur fonctionnement. A-t-elle les moyens de remplir ses objectifs ? Ses statuts sont-ils adaptés à la forme actuelle de son activité ? De quels outils de suivi de ses actions dispose-t-elle ?

La Cda propose un accompagnement en 4 étapes :

- 1 - Analyse de l'association : historique, gouvernance, activités, ...
- 2 - Identification des spécificités, des forces et opportunités de l'association
- 3 - Identification des difficultés pesant sur l'association ou la menaçant
- 4 - Définition/Mise à jour des outils de suivi et d'évaluation de l'association et de ses actions

Nos méthodes

Conduite d'entretiens

Animation de groupes de travail

Etude documentaire : statuts, rapports d'activités

Définition de préconisations et plan d'action

Chaque action d'accompagnement se base sur les besoins spécifiques de l'association.

Tarif horaire non-adhérents : 70 €/heure / Tarif adhérents : 65 €/heure

■ VOTRE CONTACT

Claudia ZIM-IOU-SIE, Responsable mission Projets

Chambre des associations - 2, avenue du Maréchal Lyautey 94100 Saint Maur des Fossés

Tél. : **01.48.83.66.40** - Email : cda@cda-asso.com - Site web : www.cda-asso.com

N'hésitez pas à nous contacter afin d'échanger sur votre projet.

■ LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

La Cda accompagne les porteurs de projets, bénévoles et dirigeants associatifs.

Ses missions depuis 1998 :

- Soutenir la création et le développement d'associations
- Accueillir, conseiller, former les acteurs associatifs
- Valoriser l'engagement associatif

Ce sont ainsi plus de 300 personnes qui bénéficient, chaque année, de nos services.

NOS PRINCIPES D'ACTION :

- **L'innovation** : notre capacité formuler des idées et mettre en place des solutions nouvelles aux problèmes ou difficultés rencontrés par les acteurs du monde associatif
- **L'adaptabilité** : au contexte, aux évolutions de la société, technologiques, réglementaires, etc.
- **La réactivité** : favorisée par la flexibilité du fonctionnement de l'association et la rapidité du circuit interne de prise de décision
- **La rigueur** : dans les réponses apportées aux acteurs du monde associatif »